

ASSURA

2018

Groupe Assura
Rapport annuel consolidé
2018

Assura en chiffres clés

Primes et prestations	2018	2017
Primes acquises	CHF 3.8 Mia	CHF 3.4 Mia
dont assurance obligatoire santé (AOS) ¹	CHF 3.4 Mia	CHF 3.0 Mia
Charges de prestations	CHF 2.4 Mia	CHF 2.2 Mia
dont AOS ¹	CHF 2.2 Mia	CHF 1.9 Mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 1.0 Mia	CHF 0.9 Mia
Taux de sinistres (y c. CDR)	91.0 %	92.4 %
dont AOS ¹ (y c. CDR)	93.6 %	92.9 %

Frais AOS¹

Charges d'exploitation	CHF 146.2 Mio	CHF 147.1 Mio
Taux de frais AOS ¹	4.3 % des primes	4.9 % des primes
Frais AOS par assuré	CHF 146.-	CHF 152.-

Provisions et réserves

Provisions techniques	CHF 1.7 Mia	CHF 1.7 Mia
Taux de provisions	45.0 %	47.9 %
Ratio TS-LAMal ¹	150.8 % ³	161.0 %
Fonds propres	CHF 703.1 Mio	CHF 639.6 Mio
dont réserves AOS ¹	CHF 557.8 Mio	CHF 518.1 Mio
Taux de fonds propres	18.4 %	18.4 %
Taux de réserves AOS ¹⁺²	19.9 %	20.6 %

Résultat

Résultat consolidé avant provision pour excédents	CHF 91.9 Mio	CHF 89.9 Mio
Attribution à la provision pour excédents	CHF 30.0 Mio	CHF 0.0 Mio
Résultat consolidé après provision pour excédents	CHF 61.9 Mio	CHF 89.9 Mio

Collaborateurs au 31.12.2018

Effectifs	1'338	1'289
Effectifs en équivalents plein temps	1'210	1'176

Clients

	01.01.2019	01.01.2018
Nombre d'assurés	1'115'000	1'102'000
Nombre d'assurés AOS	1'017'000	999'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	508'000	503'000
Nombre de sites	16	16

¹ selon comptes statutaires Assura-Basis SA

² selon les réserves AOS + la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

³ après attribution à la provision pour excédents

Sommaire

Assura en 2018

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	2
Mission, engagements, valeurs	6
2018 en bref	7

Gouvernance

Conseil d'administration	9
Comités du Conseil d'administration	9
Direction générale	12
Rémunérations	14

Fonctions de supervision et de contrôle 15

Comptes 2018 17

Compte de résultat consolidé	18
Bilan consolidé	19
Tableau de flux de trésorerie consolidé	20
Tableau de variation des fonds propres consolidés	21
Annexe aux comptes annuels consolidés	22

Rapport de l'organe de révision 40

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général

Chère lectrice, Cher lecteur,

Disposer, à long terme, de soins de santé performants et financièrement abordables est l'attente qu'entretiennent les Suisses à l'égard de leur système de santé. Une attente légitime à l'heure où la hausse continue des primes et des coûts des soins pèse sur le budget des ménages, fragilise le financement de l'assurance obligatoire et, dès lors, le principe fondamental qui veut que chacun ait accès aux soins nécessaires à sa santé.

Le Groupe Assura est convaincu que le domaine de la santé peut rimer avec qualité, efficacité et économicité. Par exemple, la décision du Conseil fédéral liant, depuis le 1^{er} janvier 2019, le remboursement de six interventions chirurgicales courantes à leur réalisation en ambulatoire concilie qualité des soins et réponse aux attentes des patients. Elle représente aussi, selon l'Observatoire de la santé, un potentiel d'économies de l'ordre de CHF 90 millions par an.

Indéniables, les atouts de cette mesure peuvent être appliqués à bien d'autres solutions. La seule condition de concrétisation est un engagement conjoint de toutes les parties prenantes du système : autorités publiques, assureurs-maladie, prestataires de soins, secteur pharmaceutique et patients.



Une planification supracantonale renforcée doit conduire à une plus grande spécialisation des établissements hospitaliers, vecteur de qualité des soins et d'efficience.

Jean-Luc Chenux
Président du Conseil d'administration



L'enjeu de la transparence

Un système de santé plus efficace doit développer des indicateurs de qualité des soins indépendants, comparables et aisément communicables. En effet, donner au patient accès à des informations fiables et pertinentes concernant la performance des cliniques et hôpitaux, c'est lui permettre d'effectuer des choix plus éclairés. Le Conseil fédéral a adopté en mars 2018 un programme destiné à freiner la hausse des coûts de la santé. S'il comporte des mesures en faveur d'une transparence renforcée, leur mise en œuvre n'est à ce stade hélas pas encore programmée.

Un accompagnement optimisé du patient pourrait aussi passer par la possibilité, pour ce dernier, d'obtenir un diagnostic indépendant, en amont d'une intervention ou d'un traitement. Il s'agirait de s'assurer que l'approche médicale concernée est la mieux adaptée à sa situation de santé spécifique et de l'orienter vers le spécialiste le plus adéquat au regard de critères définis. Alors que le Conseil fédéral affirme que 20 % des prestations médicales délivrées en Suisse sont superflues – et potentiellement risquées – on mesure l'importance de l'enjeu de la transparence en termes de santé publique. Et cela, sans compter le coût que représentent les actes inutiles, partiellement à charge des payeurs de primes.

Spécialisation, gage de qualité

De multiples études le montrent : le fait qu'une équipe médicale réalise fréquemment un traitement spécifique ou un acte chirurgical donné constitue un gage de qualité, y compris dans l'évaluation des risques et la gestion des soins pré et post-opératoires.

Si la spécialisation des hôpitaux et cliniques est positive, elle ne peut se concevoir sans une approche globale et coordonnée de l'offre hospitalière. En valorisant la complémentarité des différents types de structures, une telle approche permet aussi de limiter les surcapacités d'accueil et de traitement ainsi que les coûts inutiles qui en résultent.

La révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) entrée en vigueur en 2012 prévoit le renforcement de la planification hospitalière supra-cantonale. Aujourd'hui, nous attendons que cette dernière se traduise par une évolution du paysage hospitalier helvétique.



Ruedi Bodenmann
Directeur général

Qualité de soins égale, confort à choix

Une meilleure compréhension des questions de santé par l'assuré doit se doubler d'une plus grande liberté de choix. En effet, l'offre de prestations prises en charge par l'assurance obligatoire des soins s'est fortement développée au fil des ans, à tel point qu'au-delà des soins médicaux essentiels, cette dernière finance désormais des traitements de confort, quand ce n'est pas des services haut de gamme (hôtellerie, repas, délais, interventions électives, proximité).

Cette évolution a naturellement un coût que chaque assuré se voit aujourd'hui obligé de financer via ses primes d'assurance-maladie obligatoire. Dans ce contexte, Assura considère qu'à qualité de traitement médical égale, chacun devrait pouvoir déterminer le niveau de confort qu'il est prêt à prendre en charge.

Renforcer la transparence à l'égard du patient et développer ses possibilités de choix, c'est lui permettre de prendre la main sur la gestion de sa santé et d'exercer sa responsabilité.

30 millions restitués à nos assurés

La responsabilité est une valeur clé pour Assura. À ce titre, nous mettons au centre de notre mission de remboursement des soins de santé les critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité qui font l'esprit de la loi sur l'assurance-maladie obligatoire. En contrôlant que les prestations médicales ou prescrites sont conformes à ces critères, nous évitons que les primes de nos assurés couvrent des dépenses indues.

“ Le montant des prestations médicales estimé lors de la fixation des primes pour 2018 s'est avéré plus élevé que celui des prestations que nous avons effectivement remboursées. L'argent excédentaire étant celui de nos assurés, nous allons le leur restituer. ”

Exercer notre responsabilité en tant qu'assureur-maladie consiste aussi à calculer nos primes au plus juste tout en faisant preuve de prudence afin de pouvoir, en tout temps, faire face à l'ensemble des frais de santé de nos assurés.

Présenté à l'autorité en juillet et communiqué aux assurés en septembre de l'année précédente, le montant de nos primes relève d'une estimation, aussi exacte que possible, des prestations de soins que nous aurons à payer au cours de l'année suivante.

Cette estimation des coûts futurs est principalement fondée sur la moyenne des remboursements effectués au cours des derniers mois et années et sur l'évaluation de la contribution annuelle d'Assura à la compensation des risques, mécanisme de solidarité entre assureurs-maladie.

Au terme de l'année 2018, il s'est avéré que le montant total des primes que nous avons perçues est plus élevé que celui des prestations médicales que nous avons remboursées. L'argent excédentaire étant celui de nos assurés, nous souhaitons le leur restituer, moyennant l'accord de l'Office fédéral de la santé publique. Une provision de CHF 30 millions a dès lors été constituée à cette fin dans nos comptes 2018.

Ces comptes 2018 reflètent le développement continu d'Assura, le résultat total du Groupe atteignant CHF 91.9 millions, respectivement CHF 61.9 millions après constitution de la provision précitée. Quant aux résultats nets d'Assura-Basis SA (assurance obligatoire de soins) et d'Assura SA (assurances complémentaires), ils s'établissent respectivement à CHF 39.6 millions et CHF 16.1 millions.

Cette situation financière favorable constitue une garantie de solidité et d'équilibre pour nos assurés. Toujours plus nombreux, ceux-ci sont plus d'un million dans l'assurance-maladie obligatoire et plus de 500 000 dans l'assurance complémentaire. Nous tenons d'ailleurs à souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux clients qui ont rejoint Assura au début de l'année 2019.

Cette évolution fait d'Assura la troisième assurance-maladie helvétique, une position qui lui confère une importante responsabilité. L'exercice de cette responsabilité passera par le maintien et le renforcement de la relation avec nos clients et par des prises de position en faveur d'une efficacité accrue du système de santé.

Remerciements

Notre reconnaissance va à nos assurés pour la confiance et la fidélité témoignées à Assura. Elles motivent notre engagement quotidien à offrir un service répondant au mieux à leurs attentes. Nous adressons aussi nos sincères remerciements aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe dont les compétences et l'engagement portent les projets et actions d'Assura et concrétisent son orientation client.

Jean-Luc Chenaux
Président du Conseil d'administration

Ruedi Bodenmann
Directeur général

Mission, engagements, valeurs

Troisième assurance-maladie de Suisse, Assura s'engage pour un système de santé privilégiant qualité, responsabilité et libre choix.

Rembourser les frais médicaux de ses assurés et offrir un service, des produits et des outils répondant au mieux à leurs besoins constituent les missions clés d'Assura.

Assura défend le principe d'une assurance-maladie obligatoire fondée à la fois sur la solidarité entre les personnes en bonne santé et les malades et sur une saine concurrence entre les acteurs. Pour assurer la pérennité de ce système qui a largement fait ses preuves, Assura s'engage en faveur d'une utilisation optimale des ressources et d'une maîtrise des coûts de la santé. Elle soutient les mesures favorisant la qualité des soins et permettant aux assurés d'exercer leur libre choix. Pour Assura, il en va de sa responsabilité de troisième assurance-maladie helvétique.

Nos valeurs

RESPONSABILITÉ

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé dans l'intérêt de l'assuré.

ORIENTATION CLIENT

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

COLLABORATION

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel, avec l'intérêt de l'assuré à l'esprit.

2018 en bref

De nombreux projets ont mobilisé Assura en 2018. Ils concrétisent sa stratégie et traduisent ses valeurs de responsabilité, d'orientation client, de collaboration et d'esprit entrepreneurial.

Résultat et chiffre d'affaires du Groupe

Au terme de l'exercice 2018, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.8 Mia. Son résultat consolidé atteint CHF 91.9 Mio avant constitution d'une provision de CHF 30 Mio. L'évolution du nombre d'assurés atteint 508 000 clients dans le domaine des assurances complémentaires et 1 017 000 dans celui de l'assurance de base au 1^{er} janvier 2019, concrétisant l'objectif d'une croissance stable et maîtrisée.

Nouveau dispositif en matière de placements

Les primes d'assurance-maladie sont destinées à payer les prestations de soins. Dans la mesure où l'argent concerné n'est pas entièrement utilisé immédiatement, il est placé par les assureurs-maladie, une pratique d'autant plus indispensable dans un contexte de taux d'intérêt négatifs. Au cours des derniers mois, Assura a travaillé à la redéfinition et à l'optimisation de sa stratégie de placements avec la volonté d'obtenir un rendement solide et stable tout en contrôlant les risques et la solvabilité. À ce titre, elle a opté pour une gestion des placements basée sur une approche actif-passif (ALM) mettant en phase les investissements et les engagements d'assurance de l'entreprise. Une telle approche de la gestion des placements est de nature à renforcer

la stabilité financière d'Assura sur le long terme et, à ce titre, à contribuer à un allègement de la prime de ses assurés.

Nouveau site internet centré sur l'utilisateur

L'amélioration de l'expérience client est au cœur du projet de stratégie digitale lancé en 2018 avec pour objectif d'offrir aux assurés des interfaces correspondant aux meilleures pratiques. Dans ce cadre, un nouveau site internet a été lancé en décembre.

Une efficacité renforcée au service de l'assuré

La mission essentielle que représente le contrôle des factures en vue du remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation a été au centre de multiples optimisations informatiques et des processus ainsi que d'un programme d'automatisation. Ils ont permis de gagner en rapidité et en efficience. Par ailleurs, grâce à des outils de pilotage plus performants, chaque équipe concernée peut désormais mesurer sa contribution à l'ensemble des missions réalisées au service des assurés.

Conventions avec les hôpitaux : vers une facturation plus transparente

Une renégociation des principales conventions liant Assura aux établissements hospitaliers a été entreprise en 2018. L'objectif de cette démarche est de renforcer la transparence du processus de facturation et l'identification des prestations hospitalières à charge de l'assurance complémentaire. Par ailleurs, des négociations ont été menées afin de limiter les hausses des primes des produits d'assurance complémentaire Optima et Optima Plus pour les prochaines années, sans réduire l'accès global aux prestations. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le choix offert par ces deux produits d'assurance reste très large, tout en étant focalisé sur les cliniques et hôpitaux offrant les meilleures conditions.

Valorisation renforcée de la contribution des collaborateurs

En 2018, Assura a mis en place des mesures destinées à associer davantage les collaborateurs à la concrétisation de sa stratégie. Un système de gestion par objectifs a été développé de façon à renforcer la culture de feed-back et à reconnaître la contribution de chacun aux succès de son équipe et de l'entreprise, ainsi qu'à valoriser les comportements conformes aux valeurs du Groupe.

Des conditions favorables pour poursuivre sur la voie du succès

La position forte d'Assura sur le marché, son assise financière solide et les avancées réalisées en 2018, notamment dans les domaines de la digitalisation, de l'orientation client et de la gestion des risques et placements, constituent une base favorable pour les évolutions qu'elle entend poursuivre avec confiance en 2019.

“ En 2018, nous avons mis en place des mesures destinées à mieux associer tous les collaborateurs à la concrétisation de la stratégie d'Assura. ”

Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés. Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2018, le Conseil d'administration a tenu six séances ordinaires, quatre workshops et une journée de séminaire stratégique. Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2018, ont été renouvelés les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration présentés ci-après.

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des administrateurs suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- David Queloz, membre

Durant l'année 2018, le Comité stratégique a tenu trois séances.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision. Il est composé des administrateurs suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Bruno Pfister, membre (dès le 01.07.2018)
- David Queloz, membre

Durant l'année 2018, le Comité d'audit et des risques a tenu six séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des administrateurs suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre

Durant l'année 2018, le Comité de placements a tenu six séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants, ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des administrateurs suivants :

- Sandra Hauser, présidente
- Jean-Luc Chenaux, membre

Durant l'année 2018, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Le Conseil d'administration



Jean-Luc Chenaux

Président

- Membre du Comité de nomination et de rémunération d'Assura
- Membre du Comité stratégique d'Assura
- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)



Eric Bernheim

Vice-président

- Président du Comité stratégique d'Assura
- Administrateur d'Oryx Energies SA et de Hyposwiss Private Bank Genève SA
- Fondateur de Bernheim ABC Sàrl, cabinet de conseil en gestion

Sandra Hauser

Membre

- Présidente du Comité de nomination et de rémunération d'Assura
- Membre de la Direction d'ARIZON Sourcing AG, St-Gall
- Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale d'Uri



Marc Joye

Membre

- Membre du Comité de placements d'Assura
- Administrateur délégué, Jabiru Finance SA, Zurich
- Conseiller en finance et gestion financière d'entreprise



David Queloz

Membre

- Membre du Comité stratégique d'Assura
- Membre du Comité d'audit et des risques d'Assura
- Directeur, Hôpital Daler, Fribourg



Barbara Staehelin

Membre

- Présidente du Comité d'audit et des risques d'Assura
- Fondatrice et présidente du Conseil d'administration, Axicos SA, Bâle



Bruno Pfister

Membre

- Président du Comité de placements d'Assura
- Membre du Comité d'audit et des risques d'Assura
- Président, Banque Rothschild & Co AG, Zurich
- Président, Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
- Président, Assepro AG, Herisau
- Membre du Conseil d'administration, SCOR SE, Paris

Secrétaire hors Conseil

Vincent Hort

Direction générale

La Direction générale compte dix membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'administration, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

La Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Martin Albrecht
Directeur du Département
des Ressources humaines



Abdelaziz Amraoui
Directeur du Département
Développement et Assurances
complémentaires



Géry Gedlek
Directeur du Département
Informatique



Patrick Grandfils
Directeur du Département
des Finances

Evolutions au sein de la Direction

Depuis le 1^{er} janvier 2018, M. Géry Gedlek dirige le Département Informatique. Le 27 août 2018, M. Martin Albrecht a pris la direction du Département des Ressources humaines suite au départ de M. Arie Lewertoff.

Organe de révision Ernst & Young SA à Lausanne
Siège social Av. C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully



Danilo Bonadei
Directeur du Département
des Prestations



Jacques-Henri Diserens
Directeur du Département
Technique d'assurance



Sylvain Gadenne
Directeur du Département
des Risques



Vincent Hort
Directeur et secrétaire général



Valérie Krumm
Directrice du Département
Distribution

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité homme-femme.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable.

La rémunération de la Direction générale du Groupe est quant à elle fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur.

La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs pour l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2018, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 738 192. La rémunération brute la plus élevée est celle du président du Conseil d'administration. Elle s'établit à CHF 189 593.

La rémunération brute 2018 des membres de la Direction générale du Groupe Assura, y compris les anciens membres, comporte le salaire fixe versé en 2018, une part variable au titre de l'exercice 2018 versée en 2019, les charges sociales (AVS/AI/APG/AC/LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à charge de l'employé, soit un montant de CHF 3 296 426. Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 460 117 ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée est celle du directeur général, soit CHF 665 150. S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 93 121.

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs.

Gestion des risques et contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura comporte trois lignes de défense principales :

- La première ligne de défense est constituée des Départements Distribution, Technique d'assurance, Prestations, Développement & Assurances complémentaires, Informatique, Finances, Secrétariat général et Ressources humaines. Elle est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les départements les plus importants. Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe l'ensemble des fonctions dédiées à la gestion et à la prévention des risques. Elle comprend la Gestion des risques & contrôle interne, la Compliance et le Contrôle actuariel. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.
- La troisième ligne de défense est la Fonction Audit interne.

Compliance

La Fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que les sociétés du Groupe, leurs organes et leurs collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation des règles de comportement interne et l'éthique professionnelle.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Comptes 2018

Comptes 2018

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2018	2017
Primes acquises pour propre compte	1	3'755'976	3'373'149
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'387'942	-2'229'185
Compensation des risques entre assureurs		-1'029'731	-888'625
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-195'240	-194'869
Résultat technique		143'063	60'470
Produits des placements de capitaux		83'617	129'853
Charges des placements de capitaux		-111'680	-89'523
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-10'646	-3'744
Résultat des placements de capitaux	4	-38'709	36'586
Autres produits d'exploitation	5	3'115	3'565
Autres charges d'exploitation	6	-9'398	-8'063
Résultat d'exploitation		98'071	92'558
Résultat hors exploitation	7	16	10
Résultat exceptionnel	8	857	127
Résultat consolidé avant impôts		98'944	92'695
Impôts sur les bénéfices		-6'317	-1'883
Impôts différés sur les bénéfices		1'462	324
Part des minoritaires dans le résultat		-2'221	-1'261
Résultat consolidé avant l'attribution pour remboursement de primes		91'868	89'875
Attribution à la provision pour remboursement de primes		-30'000	-
Résultat consolidé après l'attribution pour remboursement de primes		61'868	89'875

Comptes 2018 Bilan consolidé

ACTIF			
Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Placements de capitaux	9	2'355'297	1'766'661
Immobilisations incorporelles	10	1'524	1'911
Immobilisations corporelles	11	4'512	5'940
Comptes de régularisation actifs	12	7'907	2'797
Créances	13	185'705	146'794
Liquidités		1'263'204	1'549'545
TOTAL DE L'ACTIF		3'818'149	3'473'648

PASSIF			
Capital de l'entité		200	200
Réserves légales issues du capital		100	100
Réserves provenant de bénéfices		630'176	540'801
Résultat consolidé		61'868	89'875
Ecart de conversion		-76	-64
Part des minoritaires dans le capital		10'860	8'639
CAPITAUX PROPRES		703'128	639'551
Provisions techniques pour propre compte	14	1'716'105	1'664'389
Provision pour remboursement de primes		30'000	-
Provisions non techniques	15	5'251	4'100
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	16	158'805	148'159
Comptes de régularisation passifs	17	661'217	532'162
Impôts différés passifs		7'567	9'029
Dettes	18	536'076	476'258
CAPITAUX ÉTRANGERS		3'115'021	2'834'097
TOTAL DU PASSIF		3'818'149	3'473'648

Comptes 2018 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2018	2017
Résultat consolidé		61'868	89'875
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux		-46'325	-31'672
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	10	860	3'754
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	11	2'460	2'488
Amortissements/réévaluations des créances	13	17'060	13'625
Variation des provisions techniques pour propre compte	14	81'716	111'940
Variation de la provision pour remboursement de primes		30'000	-
Variation des provisions non techniques	15	1'151	-30'944
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	16	10'646	3'744
Part au résultat de la société mise en équivalence		29	12
Utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	19	-8	-225
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	11	-15	-43
Variation des comptes de régularisation actifs	12	-5'110	167
Variation des créances	13	-55'971	-27'623
Variation des comptes de régularisation passifs	17	99'055	99'564
Variation des dettes	18	59'818	22'591
Variation des impôts différés sur les bénéfices		-1'462	-324
Variation des écarts de conversion		-11	-14
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		255'761	256'915
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux		-542'333	325'610
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	10	-473	-1'089
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	11	-1'017	-2'240
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-543'823	322'281
Variation des minoritaires		2'221	1'261
Versement de dividendes		-500	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement		1'721	761
Variation nette des liquidités		-286'341	579'957
Etat des liquidités au 01.01.		1'549'545	969'588
Etat des liquidités au 31.12.		1'263'204	1'549'545
Variation nette des liquidités		-286'341	579'957

Comptes 2018

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves légales issues du capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Écarts de conversion	Part des minoritaires dans le capital	Total
Capitaux propres au 01.01.2017	200	-	541'401	-	-50	7'378	548'929
Reclassification agio de fusion	-	100	-100	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-	-500
Tadis Tunis SA - écart conversion 2017	-	-	-	-	-14	-	-14
Résultat annuel 2017	-	-	-	89'875	-	1'261	91'136
Capitaux propres au 31.12.2017	200	100	540'801	89'875	-64	8'639	639'551
Affectation du résultat 2017	-	-	89'875	-89'875	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-	-500
Tadis Tunis SA - écart conversion 2018	-	-	-	-	-12	-	-12
Résultat annuel 2018	-	-	-	61'868	-	2'221	64'089
Capitaux propres au 31.12.2018	200	100	630'176	61'868	-76	10'860	703'128

Capital de l'entité

- Assura Holding SA, le capital-actions est réparti en 1000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA, le capital-actions est réparti en 1000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2018 s'élève à KCHF 514'676 (31.12.2017 : KCHF 442'739).

Comptes 2018

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2018	2017	2018	2017
Primes acquises pour propre compte	3'408'783	3'035'576	347'193	337'573
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'131'093	-1'931'883	-264'014	-299'916
Compensation des risques entre assureurs	-1'029'731	-888'625	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-146'152	-147'111	-57'772	-58'479
Résultat technique	101'807	67'957	25'407	-20'822
Produits des placements de capitaux	50'056	71'758	39'750	62'580
Charges des placements de capitaux	-68'844	-51'907	-43'166	-36'031
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-14'015	-12'530	3'369	8'786
Résultat des placements de capitaux	-32'803	7'321	-47	35'335
Autres produits d'exploitation	1'194	1'619	1'062	1'015
Autres charges d'exploitation	-6'215	-4'966	-2'251	-2'235
Résultat d'exploitation	63'983	71'931	24'171	13'293
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	5	857	-900
Résultat consolidé avant impôts	63'983	71'936	25'028	12'393
Impôts sur les bénéfices	-	-	-4'177	-104
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	1'360	322
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	-2'221	-1'261
Résultat consolidé avant l'attribution pour remboursement de primes	63'983	71'936	19'990	11'350
Attribution à la provision pour remboursement de primes	-30'000	-	-	-
Résultat consolidé après l'attribution pour remboursement de primes	33'983	71'936	19'990	11'350

Autres ¹	Éliminations		Résultat consolidé			
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
-	-	-	-	-	3'755'976	3'373'149
-	-	7 165	2'614	-2'387'942	-2'229'185	
-	-	-	-	-1'029'731	-888'625	
-5'882	-693	14'566	11'414	-195'240	-194'869	
-5'882	-693	21'731	14'028	143'063	60'470	
178	179	-6'367	-4'664	83'617	129'853	
-116	-54	446	-1'531	-111'680	-89'523	
-	-	-	-	-10 646	-3'744	
62	125	-5'921	-6'195	-38'709	36'586	
16'727	8'784	-15'868	-7'853	3'115	3'565	
-990	-882	58	20	-9'398	-8'063	
9'917	7'334	-	-	98'071	92'558	
16	10	-	-	16	10	
-	1'022	-	-	857	127	
9'933	8'366	-	-	98'944	92'695	
-2'140	-1'779	-	-	-6'317	-1'883	
102	2	-	-	1'462	324	
-	-	-	-	-2'221	-1'261	
7'895	6'589	-	-	91 868	89'875	
-	-	-	-	-30 000	-	
7'895	6'589	-	-	61 868	89'875	

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés 2018 du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels. Les parts des actionnaires minoritaires au capital et résultat sont présentées séparément.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence restante entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années ou compensée avec les fonds propres à la date d'acquisition. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2018

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0.0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100.0%	100
Bestprint SA, Le Mont-sur-Lausanne	Services	Intégration globale	100.0%	300
Tadis Tunis SA en liquidation, Tunis	Services	Mise en équivalence ²	100.0%	48

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7 %)

² Tadis Tunis SA en liquidation étant d'importance négligeable, elle a été consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe.

L'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon la méthode DCF «Discounted Cash Flow». Ces expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans. Le taux de capitalisation utilisé est celui de l'expertise. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode du coût amorti et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont composés d'opérations de change à terme ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Participations

Ce poste regroupe tant des participations portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence que des participations présentant un taux de participation inférieur à 20 %, inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et le cas échéant le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25 % linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25 % linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20 % linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5 % linéaire
Mobilier	8 années	12.5 % linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25 % linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25 % linéaire
Véhicules	5 années	20 % linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du du croire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent également les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provision pour remboursement de primes

Assura-Basis SA a décidé de redistribuer, en 2019, des excédents de primes 2018 dans certains cantons. Dans ce but, une provision a été constituée.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé; les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est constituée en regard des risques spécifiques des marchés financiers et immobiliers, et de la stratégie de placement fixée par les sociétés.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé**1 - Primes acquises pour propre compte**

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Produits des primes	3'755'976	3'373'149
Part des primes des réassureurs	-	-
Variation des reports de primes	-	-
Total	3'755'976	3'373'149

2 - Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Charges de sinistres et de prestations	-2'777'143	-2'518'272
Participation aux coûts	440'917	401'027
Variation des provisions techniques pour propre compte	-51'716	-111'940
Total	-2'387'942	-2'229'185

3 - Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Charges de personnel	-130'998	-126'680
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-2'562	-2'996
Charges informatiques	-11'860	-12'311
Autres charges administratives	-12'798	-13'234
Marketing, publicité et commissions	-33'702	-33'406
Amortissements	-3'320	-6'242
Total	-195'240	-194'869

4 - Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2018
Terrains et constructions	3'542	25	-	3'567
Obligations et placements semblables	11'822	1'424	4'262	17'508
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'221	408	14'957	20'586
Fonds immobiliers	7'126	145	7'909	15'180
Instruments financiers dérivés	-	15'879	10'897	26'776
Participations	-	-	-	-
Réserve de contributions de l'employeur	-	-	-	-
Total	27'711	17'881	38'025	83'617

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2018
Terrains et constructions	-2'291	-	-	-2'291
Obligations et placements semblables	-	-6'902	-18'020	-24'922
Prêts à des institutions publiques	-	-280	-	-280
Actions et placements semblables	-	-2'261	-35'364	-37'625
Fonds immobiliers	-	-2'767	-25'545	-28'312
Instruments financiers dérivés	-	-9'117	-5'421	-14'538
Participations	-	-29	-	-29
Réserve de contributions de l'employeur	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-3'683	-	-	-3'683
Total	-5'974	-21'356	-84'350	-111'680
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2018	-	-	-10'646	-10'646
Résultat des placements de capitaux 2018	21'737	-3'475	-56'971	-38'709

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2017
Terrains et constructions	4'028	-	12'380	16'408
Obligations et placements semblables	14'790	2'309	95	17'194
Actions et placements semblables	6'934	37'635	20'178	64'747
Fonds immobiliers	6'793	472	10'460	17'725
Instruments financiers dérivés	-	11'022	1'572	12'594
Autres placements	381	707	97	1'185
Participations	-	-	-	-
Réserve de contributions de l'employeur	-	-	-	-
Total	32'926	52'145	44'782	129'853

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2017
Terrains et constructions	-4'185	-996	-1'620	-6'801
Obligations et placements semblables	-	-683	-9'467	-10'150
Actions et placements semblables	-	-110	-193	-303
Fonds immobiliers	-	-4	-115	-119
Instruments financiers dérivés	-	-67'677	-1'715	-69'392
Autres placements	-	-	-	-
Participations	-	-12	-	-12
Réserve de contributions de l'employeur	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'746	-	-	-2'746
Total	-6'931	-69'482	-13'110	-89'523

Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2017	-	-	-3'744	-3'744
Résultat des placements de capitaux 2017	25'995	-17'337	27'928	36'586

5 - Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	1'241	1'915
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	4	40
Autres produits	1'870	1'610
Total	3'115	3'565

6 - Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-8'410	-6'813
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-7	-18
Autres charges	-981	-1'232
Total	-9'398	-8'063

7 - Résultat hors exploitation

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Produits hors exploitation	16	11
Charges hors exploitation	-	-1
Total	16	10

8 - Résultat exceptionnel

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Produits exceptionnels	857	1'343
Charges exceptionnelles	-	-1'216
Total	857	127

Commentaires relatifs au bilan consolidé

9 - Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Terrains et constructions	195'378	191'041
Obligations et placements semblables	1'622'056	1'135'761
Prêts à des institutions publiques	33'000	-
Actions et placements semblables	231'589	186'695
Fonds immobiliers	267'584	249'638
Instruments financiers dérivés	2'750	538
Participations ¹	58	98
Réserve de contributions de l'employeur	2'882	2'890
Total	2'355'297	1'766'661
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	1'630'852	1'141'076

¹ Tadis Tunis SA en liquidation étant d'importance négligeable, elle a été consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2018

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2018		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme EUR	Couverture change	2'297	2	2'295
Devises à terme USD	Couverture change	385	-	385
Devises à terme GBP	Couverture change	70	-	70
Total		2'752	2	2'750

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2018		
		Montants des sous-jacents	Actif	Passif
Indices				
SMI	Couverture (future)	41'550	-	-
EURO STOXX50	Couverture (future)	22'153	-	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (future)	40'009	63	-
EMINI MSCI E/M	Couverture (future)	9'340	13	-
Total		113'052	76²	-

² Les couvertures sur actions sont inscrites dans la catégorie des actions et placements semblables.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2017

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2017		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme EUR	Couverture change	-	41	-41
Devises à terme USD	Couverture change	528	-	528
Devises à terme JPY	Couverture change	51	-	51
Total		579	41	538

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Montants des sous-jacents	Valeur de marché au 31.12.2017	
			Actif	Passif
Indices				
SMI	Couverture (future)	121'887	-	-
EURO STOXX50	Couverture (future)	2'902	-	-
TOPIX	Couverture (future)	3'929	-	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (future)	45'504	38	-
Total		174'222	38¹	-

¹ Les couvertures sur actions sont inscrites dans la catégorie des actions et placements semblables.

10 - Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2017	1'488	3'088	4'576
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2017	5'915	5'175	11'090
Entrées	970	137	1'107
Sorties	-893	-840	-1'733
Etat au 31.12.2017	5'992	4'472	10'464
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2017	-4'427	-2'087	-6'514
Amortissements annuels	-781	-2'973	-3'754
Sorties	875	840	1'715
Etat au 31.12.2017	-4'333	-4'220	-8'553
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	1'659	252	1'911
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2018	5'992	4'472	10'464
Entrées	317	156	473
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2018	6'309	4'628	10'937
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2018	-4'333	-4'220	-8'553
Amortissements annuels	-754	-106	-860
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2018	-5'087	-4'326	-9'413
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	1'222	302	1'524

11 - Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2017	2'855	3'282	8	6'145
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2017	12'104	12'140	907	25'151
Entrées	952	1'333	-	2'285
Sorties	-2'770	-3'376	-483	-6'629
Etat au 31.12.2017	10'286	10'097	424	20'807
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2017	-9'249	-8'858	-899	-19'006
Amortissements annuels	-868	-1'618	-2	-2'488
Sorties	2'770	3'376	481	6'627
Etat au 31.12.2017	-7'347	-7'100	-420	-14'867
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	2'939	2'997	4	5'940
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2018	10'286	10'097	424	20'807
Entrées	302	731	-	1'033
Sorties	-6	-	-	-6
Etat au 31.12.2018	10'582	10'828	424	21'834
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2018	-7'347	-7'100	-420	-14'867
Amortissements annuels	-939	-1'520	-1	-2'460
Sorties	5	-	-	5
Etat au 31.12.2018	-8'281	-8'620	-421	-17'322
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	2'301	2'208	3	4'512

12 - Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Intérêts courus	6'490	1'381
Autres actifs de régularisation	1'417	1'416
Total	7'907	2'797

13 - Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Preneurs d'assurance	140'510	126'501
Organisations d'assurance	1'607	1'213
Agents et intermédiaires	184	140
Organisations et personnes proches	13	12
Institutions publiques	39'923	16'599
Autres créances	3'468	2'329
Total	185'705	146'794

14 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques	Total
Etat au 01.01.2017	757'013	4'048	139'128	593'437	58'823	1'552'449
Constitutions	21'770	-	93'453	-	-	115'223
Dissolutions	-	-307	-	-1'197	-1'779	-3'283
Etat au 31.12.2017	778'783	3'741	232'581	592'240	57'044	1'664'389

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques	Total
Etat au 01.01.2018	778'783	3'741	232'581	592'240	57'044	1'664'389
Constitutions	13'411	-	29'965	8'862	1'461	53'699
Dissolutions	-	-1'983	-	-	-	-1'983
Etat au 31.12.2018	792'194	1'758	262'546	601'102	58'505	1'716'105

15 - Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Corrections de primes	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2017	3'830	29'740	1'199	275	35'044
Constitutions	92	-	-	-	92
Utilisations	-	-29'740	-1'148	-75	-30'963
Dissolutions	-	-	-48	-25	-73
Etat au 31.12.2017	3'922	-	3	175	4'100

Montants en milliers de CHF	Personnel	Corrections de primes	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2018	3'922	-	3	175	4'100
Constitutions	704	-	438	9	1'151
Utilisations	-	-	-	-	-
Dissolutions	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2018	4'626	-	441	184	5'251

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

Provision corrections de primes

Assura-Basis SA a choisi de prendre en charge ce supplément de prime sur ses réserves et de ne pas prélever ce montant auprès de ses assurés.

Le montant finalement payé en 2017 correspond au montant dû sur l'effectif au 1^{er} janvier 2016.

16 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Provision pour risques liés aux placements de capitaux 2018	Provision pour risques liés aux placements de capitaux 2017
Etat au 01.01.	148'159	144'415
Constitutions	10'646	3'744
Dissolutions	-	-
Etat au 31.12.	158'805	148'159

17 - Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Compensation des risques	638'462	516'405
Autres passifs de régularisation	22'755	15'757
Total	661'217	532'162

18 - Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Preneurs d'assurances	523'159	463'290
Organisations d'assurance	-	36
Agents et intermédiaires	1'135	2'788
Organisations et personnes proches	3'216	3'049
Institutions publiques	1'291	2'444
Autres dettes	7'275	4'651
Total	536'076	476'258

19 - Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de contributions de l'employeur

Montants en milliers de CHF	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisation	Bilan
	31.12.2018	2018	31.12.2018	2018	31.12.2017
Institutions de prévoyance	2'882	-	2'882	-8	2'890

Utilité économique / obligation économique et charges de prévoyance

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture / sous couverture ¹	Part économique de l'organisation		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2018	31.12.2017	2018	2017
		Institutions de prévoyance	-	-	-

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2017 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Cautions (garanties de loyers)	392	394

Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

	2018	2017
Figeas SA	15.82%	20.47%
Assura SA (perte fiscale reportée entièrement utilisée en 2017)	15.42%	20.47%
Bestprint SA	13.90%	21.13%

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2018	31.12.2017
Baux	1 à 5 ans	1'340	1'952
Total		1'340	1'952

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2018	2017
Prestations d'audit	392	447
Autres prestations de services	-	-
Total	392	447

Engagements éventuels

Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêt des comptes du 3 avril 2019 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Assura Holding SA, Pully

Lausanne, le 3 avril 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 18 à 39) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
 (Qualified
 Signature)

Expert-réviseur agréé
 (Réviseur responsable)



Rolf Bächler
 (Qualified
 Signature)

Expert-réviseur agréé

Impressum

Edition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
www.assura.ch

Rédaction

Service de la Communication du Groupe
communication@assura.ch

Traduction pour la version allemande

Service de Traduction du Groupe

INAUEN Uebersetzungen
Via da Liuns 767
7550 Scuol

Conception graphique

Agence DREAMaxes
Rue des confessions, 5
1203 Genève
www.dreamaxes.com

Photographie

Jean-Bernard Sieber
Agence presse ARC
Avenue de la Chablière 8
1004 Lausanne

Impression

Bestprint SA
En Budron B3
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage

220 exemplaires (140 en français et 80 en allemand)
Version électronique disponible sur www.assura.ch

Avril 2019

ASSURA